



Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 2 mai 2016 à compter de 19 h 00 en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents monsieur Michel Picotte, maire et madame et messieurs les conseillers suivants :

Denis Paquin, conseiller au poste # 1
Josée Desrochers, conseillère au poste # 3
Claude Gingras, conseiller au poste # 4
Francis Côté, conseiller au poste # 5
Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

Est absente : Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Le maire, M. Michel Picotte, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 00 et invite les conseillers à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

Résolution numéro 16-05-116

1 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté :

1 Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour

2 Greffe

- 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016, pour approbation (doc)
- 2.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 avril 2016, pour approbation (doc)

3 Gestion financière et administrative

- 3.1 Comptes et salaires, pour approbation (doc)
- 3.2 Dépôt des états des revenus et dépenses ainsi que des états comparatifs de la Municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2016 (article 176.4 C.M), pour information (doc)
- 3.3 Autorisation pour assister au congrès 2016 de la FQM, les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2016, pour approbation
- 3.4 Demande de participation financière pour le Gala Méritas des finissants de l'école Mgr-Euclide-Théberge (don de 150 \$ en 2015), pour approbation (doc)
- 3.5 Demande de participation financière pour le projet *L'enfant s'éveille... s'émerveille* pour les besoins à l'École Jeanne-Mance, (première demande), pour approbation (doc)
- 3.6 Règlement modifiant le règlement numéro 408-09 – Taxe des centres d'urgence 9-1-1, pour approbation (doc)
- 3.7 États financiers 2015 de l'Office municipal d'habitation Ste-Angèle-de-Monnoir, pour approbation (doc)
- 3.8 Demande pour l'utilisation de la salle communautaire pour le bal de fin d'année des élèves de 6^e année de l'école Jeanne-Mance, le vendredi 17 juin 2016, pour approbation (doc)
- 3.9 Annulation de la résolution numéro 16-03-068 concernant l'autorisation pour l'utilisation de la salle # 1 du Centre communautaire Charles-D'Auteuil ainsi que du stationnement dans le cadre du 1^{er} Tour cycliste Jérémy Allard au profit de la fondation Jasmin Roy pour cause de report de l'activité, pour approbation
- 3.10 Mandat, s'il y a lieu, à Dunton Rainville pour entreprendre des procédures dans le dossier du lot 4 794 091, cadastre du Québec, pour approbation

Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016

- 3.11 Demande de participation financière pour la réalisation du spectacle du Club Gym-As en achetant une publicité dans le programme, aucun montant payé en 2015, pour approbation (doc)
- 3.12 Agence de revenu du Canada : calcul du crédit pour l'emploi visant les petites entreprises (CEVPE) pour 2015, pour information (doc)

4 Sécurité publique

- 4.1 Demande pour l'achat de 2 uniformes pour les 2 pompiers engagés en 2014 et de 22 T-Shirts d'uniforme de travail, pour approbation (doc)
- 4.2 Demande de nomination, par résolution, de M. Robert Bellavance comme lieutenant éligible, pour approbation (doc)

5 Transport– Voirie locale

- 5.1 Demande d'aide financière à Mme Claise Samson, députée de la circonscription d'Iberville, pour des travaux d'infrastructure de voirie à effectuer sur la rue Girard et le chemin du Vide, pour approbation (doc)
- 5.2 Reddition de comptes – Programme d'aide à l'entretien du réseau local, pour approbation
- 5.3 Lettre du ministre des Transports, M. Jacques Daoust, relativement à l'aide financière-Volet principal accordée, soit 29 013 \$, dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, pour information (doc)
- 5.4 Prix reçu de Les Entreprises Masyna pour le fauchage des abords de chemin et rapport de Mme Maryse Robidas, pour approbation (doc)
- 5.5 Ajout de pierre sur les accotements, pour approbation (doc)
- 5.6 Demande d'entretien d'une partie de la descente de la Côte-Double, pour approbation (doc)
- 5.7 Demande de travaux de nivelage chemins non asphaltés (Grande-Ligne et Saint-François), pour approbation (doc)

6 Hygiène du milieu et cours d'eau

- 6.1 Demande de nettoyage d'une partie du fossé de chemin Saint-François, pour approbation (doc)
- 6.2 Résolution numéro 16-04-9970 de la MRC de Rouville relativement au Programme de compensation pour la valorisation des matières résiduelles, 2^e versement de 2015, pour information (doc)
- 6.3 Formation pour Mme Maryse Robidas sur l'opération et le suivi de fonction pour les systèmes de distribution de l'eau potable, pour approbation (doc)
- 6.4 Travaux d'arpentage sur le lot 1 714 244, cadastre du Québec dans le cadre des travaux de mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées, pour approbation (doc)

7 Santé et bien-être

8 Aménagement, urbanisme et développement

9 Loisirs et culture

- 9.1 Embauche du personnel pour le camp de jour 2016, pour approbation (doc)
- 9.2 Engagement de M. Alain Charbonneau pour la surveillance de certains travaux lors de la construction du jeu d'eau, pour approbation (doc)
- 9.3 Demande d'autorisation de passage pour un cyclo-défi par la Fondation des gouverneurs de l'espoir, pour approbation (doc)
- 9.4 Remplacement de l'ordinateur principal à la bibliothèque et remise à niveau de l'ordinateur à la disposition des citoyens, pour approbation (doc)

10 Affaires diverses

11 Correspondances

12 Période de questions

13 Clôture de la séance

Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016

Il est également **résolu** que tout autre sujet d'intérêt public puisse être ajouté à la rubrique "Affaires diverses".

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-117

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2016

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 4 avril 2016 soit et est adopté tel que rédigé.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du Conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-118

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 18 avril 2016

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le lundi 18 avril 2016 soit et est adopté tel que rédigé.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du Conseil avant ce jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-119

3.1 Approbation des comptes et salaires payés

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

Fournisseurs :	109 002,09 \$
Salaires – paies 13 à 16:	32 195,16 \$

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

3.2 Dépôt des états des revenus et dépenses ainsi que des états comparatifs de la Municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2016 (article 176.4 C.M)

La directrice générale dépose, conformément aux dispositions de l'article 176.4 du Code municipal, les états des revenus et dépenses de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir ainsi que les états comparatifs portant sur les revenus et dépenses prévues au budget et celles effectuées pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2016.

Résolution numéro 16-05-120

3.3 Autorisation pour assister au congrès 2016 de la FQM

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'autoriser le maire, M. Michel Picotte, deux conseillers ainsi que la directrice générale, Mme Pierrette Gendron, à assister au congrès de la Fédération québécoise des municipalités FQM qui aura lieu du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016 au Centre des congrès de Québec.

Il est également **résolu** de payer les frais d'inscriptions au montant de 3 300 \$ taxes applicables incluses ainsi que les frais de déplacement et de séjour sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-121

3.4 Participation financière pour le Gala Méritas des finissants de l'école Mgr-Euclide-Théberge

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'accorder un montant de 150 \$ pour la remise d'une bourse lors du Gala Méritas de l'école Mgr-Euclide-Théberge, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire numéro 02-190-01-971 du budget 2016 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-122

3.5 Demande de participation financière pour le projet *L'enfant s'éveille... s'émerveille* pour intervenir auprès des enfants de l'École Jeanne-Mance

Considérant que la Municipalité n'est pas en mesure de prendre à sa charge le financement demandé pour le projet;

En conséquence, il est proposé par Mme Josée Desrochers, appuyé par M. Claude Gingras et **résolu** d'aviser l'administrateur du *Projet L'enfant s'éveille... s'émerveille* que la Municipalité n'accède pas à sa demande d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-123

3.6 Règlement numéro 473-16 modifiant le règlement numéro 408-09 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des Centres d'urgence 9-1-1

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, il y a lieu de modifier le règlement numéro 408-09 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 ;

Considérant que ce règlement n'a pas à être précédé d'un avis de motion;

Considérant qu'une copie du présent règlement de modification a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** que le *Règlement numéro 473-16 modifiant le règlement numéro 408-09 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1* soit et est adopté. Ce règlement a pour objet d'augmenter la taxe pour le service d'urgence 9-1-1 sur chaque service téléphonique passant de 0,40 \$ à 0,46 \$.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

RÈGLEMENT NUMÉRO 473-16

Règlement numéro 473-16 modifiant le règlement numéro 408-09 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, il y a lieu de modifier le règlement numéro 408-09 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 ;

Considérant que ce règlement n'a pas à être précédé d'un avis de motion;

Considérant qu'une copie du présent règlement de modification a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** d'adopter le présent règlement, lequel décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

L'article 2 du règlement numéro 408-09 est remplacé par ce qui suit :

À compter du 1^{er} août 2016, est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique, une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

ARTICLE 2

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

Michel Picotte,
Maire

Pierrette Gendron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

3.7 Approbation du rapport financier 2015 de l'OMH de Sainte-Angèle-de-Monnoir

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** d'accepter le rapport financier 2015 soumis par l'Office municipal d'habitation de Sainte-Angèle-de-Monnoir et dans lequel il est présenté un déficit de 58 789 \$ dont la Municipalité participe à 10 % de celui-ci soit pour un montant de 5 879 \$.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-125

3.8 Demande d'utilisation gratuite de la salle 1 du Centre communautaire Charles-D'Auteuil pour le bal des finissants de 6^e année de l'École Jeanne-Mance

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de prêter la salle 1 gratuitement pour l'organisation du bal des finissants des élèves de 6^e année de l'École Jeanne-Mance le vendredi 17 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-126

3.9 Annulation de la résolution numéro 16-03-068

Considérant le report de l'activité Premier Tour cycliste Jérémy Allard à une date ultérieure;

En conséquence, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par M. Nicolas Beaulne et **résolu** d'annuler la résolution numéro 16-03-068 à toute fin que de droit.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-127

3.10 Retenir les services de Dunton Rainville, Avocats, pour entreprendre des procédures dans le dossier du lot 4 794 091, cadastre du Québec

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de retenir les services de Dunton Rainville, Avocats, pour entreprendre des procédures dans le dossier du lot 4 794 091 du cadastre du Québec pour un montant maximum de 4 000 \$, d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-140-01-412 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-128

3.11 Demande de commandite au Club de gymnastique Gym-As pour le spectacle de fin d'année

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** d'aviser le Club Gym-As que la Municipalité ne prendra pas de commandite lors de leur spectacle de fin d'année.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-129

- 4.1 Achat de 2 uniformes et de 22 T-shirts pour le Service de la sécurité incendie
-

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** d'autoriser l'achat de 2 uniformes et de 22 T-shirts pour le service de la sécurité incendie, d'affecter un montant de 1 200 \$ taxes applicables incluses, à même les crédits disponibles aux postes budgétaires 02-220-01-650 du budget 2016 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-130

- 4.2 Nomination de M. Robert Bellavance comme pompier éligible pour le Service de la sécurité incendie
-

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de nommer M. Robert Bellavance comme pompier éligible, aussi nommé lieutenant éligible, pour le service de la sécurité incendie en conformité des dispositions établies dans *l'Entente conjointe entre la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, la direction du service de la sécurité incendie de Sainte-Angèle-de-Monnoir SSISAM et les employés pompiers du SSISAM*.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-131

- 5.1 Demande d'aide financière à Mme Claire Samson, députée de la circonscription d'Iberville, pour des travaux d'infrastructure de voirie à effectuer sur la rue Girard et le chemin du Vide
-

Considérant que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Monnoir désire effectuer des travaux d'infrastructures de voirie sur la rue Girard et le chemin du Vide;

Considérant qu'il y a lieu de demander une aide financière à notre députée de la circonscription d'Iberville, car nous estimons que ces travaux seront de l'ordre de 150 000 \$ incluant les honoraires professionnels;

En conséquence, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** de demander à Mme Claire Samson, députée de la circonscription d'Iberville, une aide financière afin de pouvoir exécuter des travaux d'infrastructure de voirie sur la rue Girard et le chemin du Vide, et ce, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2016-2017.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-132

- 5.2 Reddition de comptes – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
-

Considérant que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports MTMDET a versé une compensation de 29 013 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Considérant que la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Considérant qu'un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'**Annexe B**, dûment remplie;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir atteste au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports MTMDET que l'utilisation des compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif des routes locales ont été utilisées conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-133

5.4 Fauchage des abords de chemins par les Entreprises Masyna

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de retenir les services de « Entreprises Masyna » pour effectuer le fauchage des abords de chemins en 2016, d'affecter un montant de 4 500 \$ à même les crédits disponibles au poste comptable numéro 02-320-01-521 du budget 2016 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-134

5.5 Rechargement des accotements par l'entreprise Excavation Claude Guertin inc.

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de retenir les services de l'entreprise Excavation Claude Guertin inc. pour exécuter les travaux de rechargement des accotements sur les chemins du Ruisseau-Barré, de la Grande-Ligne et du rang de Fort-Georges au montant de 6 000 \$, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-320-01-521 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-135

5.6 Entretien d'une partie de la descente de la Côte-Double (impasse) par l'entreprise Perma Route inc.

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** de retenir les services de l'entreprise Perma Route inc. pour exécuter les travaux de réparation de la chaussée dans l'impasse de la descente de la Côte-Double, d'affecter un montant de 2 700 \$ à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-320-01-521 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-136

5.7 Nivelage d'une partie du chemin de la Grande-Ligne par l'entreprise Lacaille et Vincelette inc.

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** de retenir les services de l'entreprise Lacaille et Vincelette inc. pour effectuer le nivelage d'une partie du chemin de la Grande-Ligne, d'affecter un montant de 1 300 \$ à même les crédits disponibles au poste budgétaire numéro 02-320-01-521 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

M. Claude Gingras, conseiller au poste # 4, déclare qu'il possède des intérêts pécuniaires à titre d'actionnaire du Camping Domaine du Rêve inc. et quitte la table du Conseil afin de s'abstenir de participer aux délibérations sur le point 6.1.

Résolution numéro 16-05-137

6.1 Nettoyage du fossé sur le chemin Saint-François par l'entreprise Excavation Claude Guertin inc.

Considérant la demande de nettoyage du fossé de chemin adressée à la Municipalité par M. Alain Mailloux;

Considérant que le rapport de M. Luc D'Auteuil, inspecteur des travaux publics, mentionne que le fossé doit également être nettoyé devant la propriété de M. Robert Bernard afin de sortir l'eau jusqu'au cours d'eau;

Pour ces motifs, il est proposé par Mme Josée Desrochers, appuyé par M. Denis Paquin, et **résolu** de retenir les services de l'entreprise Excavation Claude Guertin inc. pour exécuter le nettoyage du fossé au chemin Saint-François sur une longueur de 790 mètres, de défrayer le coût de l'excavatrice ainsi que d'un camion pour le transport de la terre, d'affecter un montant approximatif de 4 000 \$ à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-320-01-521 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Il est également **résolu** d'informer les propriétaires concernés dans le dossier :

- qu'ils doivent engager un ou plusieurs autres camions affectés au transport de la terre de façon à ce que l'excavatrice puisse travailler en continue, sans période d'attente;
- qu'ils doivent trouver un terrain récepteur où la terre sera transportée dans un rayon d'un kilomètre du site des travaux, site qui respecte toute loi ou règlement en vigueur, le déclarer à la Municipalité et en obtenir l'autorisation.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

M. Claude Gingras, conseiller au poste numéro 4, revient à la table du Conseil.

Résolution numéro 16-05-138

6.3 Autorisation de formation sur l'opération et le suivi de fonction pour les systèmes de distribution de l'eau potable

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'autoriser Mme Maryse Robidas, responsable des services techniques, urbanisme et environnement, à suivre la formation sur l'opération et le suivi de fonction pour les systèmes de distribution de l'eau potable dispensée par la Commission scolaire des Trois-Lacs à Saint-Jean-sur Richelieu durant 14 jours du 24 mai au 30 juin 2016.

Il est également **résolu** de payer les frais de 3 525 \$ taxes applicables incluses, ainsi que de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-139

6.4 Retenir les services de Denicourt Arpenteurs géomètres pour des travaux d'arpentage à la station d'épuration des eaux usées

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** de retenir les services de Denicourt, Arpenteurs géomètres pour les travaux d'arpentage à la station d'épuration des eaux usées pour un montant 1 725 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant au poste budgétaire 23-042-00-411 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-140

9.1 Embauche du personnel pour le camp de jour 2016

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'engager le personnel suivant pour le camp de jour 2016 :

- **Audrey Malette, coordonnatrice;**
- **Kim St-Georges, animatrice et service de garde;**
- **Mathieu Tétreault, animateur et service de garde;**
- **Anne-Marie Côté, animatrice et service de garde;**
- **Arianne Labonté, animatrice et service de garde;**
- **Méganne Brion, animatrice et service de garde.**

Il est également **résolu** que la rémunération est prévue dans un document établissant les salaires.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution 16-05-141

9.2 Retenir les services de M. Alain Charbonneau, ingénieur, pour la surveillance de certains travaux lors de la construction du jeu d'eau

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de retenir les services de M. Alain Charbonneau, ingénieur, pour la surveillance de certains travaux durant la construction du jeu d'eau pour un montant maximum de 1 000 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant au poste budgétaire 23-081-50-411-01 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-142

9.3 Demande d'autorisation de passage sur les routes municipales du *Cyclo-défi Rouler pour l'espoir*

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'autoriser le passage des vélos sur les routes municipales lors du *Cyclo-défi Rouler pour l'espoir* tenu le 10 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 16-05-143

9.4 Achat de deux ordinateurs pour la bibliothèque L'Antre du Savoir

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée de M. Denis Paquin, il est **résolu** d'autoriser l'achat de 2 ordinateurs dont un neuf et un reconditionné au montant approximatif de 1 850 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-702-30-701 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

12 Période de questions

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Résolution numéro 16-05-144

13 Clôture de la séance

Sur proposition de Mme Josée Desrochers, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Le maire

La directrice générale et
secrétaire-trésorière